

LE CHANT DU CYGNE D'UN CHORAL LIEGEOIS ,  
LE CELEBRE ANDRE-MODESTE GRETRY.

---

Dans ses précieux "Mémoires", Grétry raconte son enfance à Liège d'une façon si vivante et si attrayante que l'on participe vraiment à la vie du jeune "choral" de la collégiale Saint-Denis. Après avoir évoqué le souvenir de ses maîtres - en ayant la générosité de taire le nom de celui qui brutalisait les jeunes enfants de chœur - et narré ses premiers succès de jeune sopraniste, il parle du déclin de sa voix d'enfant en ces termes (1) :

" Après deux ou trois ans, ma voix ne tarda pas à se ressentir du tumulte des passions qui s'élevaient en moi... Il eut fallu dans cet instant m'interdire le chant. On n'eut pas cette prudence.; chacun voulait m'entendre et jouir le plus longtemps qu'il se pourrait des restes de ma voix, que l'âge devait bientôt détruire ou changer, et moi-même, je me dissimulais les efforts que j'étais obligé de faire. J'en fus puni; je vomis le sang en sortant d'un concert où j'avais chanté un air fort haut de Galuppi".

Moins plaisants que ces Mémoires, mais plus précis et rigoureusement objectifs, les registres des Conclusions capitulaires de la collégiale Saint-Denis nous permettent de dater et aussi de nuancer ce passage caractéristique.

En réalité, le maître de chant François Jalheau (Liège 1730-Münster en Westphalie 1795) avait fort bien diagnostiqué la mue de la voix chez Grétry et, de sa propre autorité, l'avait retiré du chœur. Las! les chanoines prirent très mal cette initiative et ordonnèrent "à leur dit maître de chant de faire rentrer le susdit Grétry au chœur ens demain a la grand messe, autrement ils y pourvoieront" (2).

Comparons cette décision du 28 février 1758 à celle qui est prise le 13 novembre de la même année : " Messieurs accordent a André-Ernest Grétry, l'un des coraux muez de Leure Eglise six mois de leçons de violon a un écu par mois" (3) L'adolescent, dont le père était premier violon à la maîtrise devait déjà posséder un certain acquis car, le 3 janvier 1759, "Messieurs admettent André-Ernest Grétry pour 2e violon de Leure Eglise au gage dont Fraipont les servait en cette qualité. Lui accordant néanmoins les Leçons d'un maître ainsi qu'il lui at été accordé par recès de leur Chapitre général de la Saint-Martin dernier, a condition qu'il s'applique et qu'il fasse conster de sa capacité".

Ainsi donc, Grétry a plus de dix-sept ans - il avait été batisé le 11 février 1741 - quand le Chapitre de Saint-Denis l'écarte du chœur comme choral ; mais il avoue ne pas avoir eu le courage de renoncer totalement à ses succès de jeune chanteur dans les salons liégeois, d'où l'accident qu'il raconte et que nous croyons pouvoir situer vers les mois de septembre-octobre 1759, peut-être un peu plus tôt(4).

En effet, B. Andrez qui édite à Liège "L'Echo ou Journal de musique française, italienne, contenant des Aïrs, Chansons..." publie, dans le numéro de juin 1759 un premier air de Galuppi dito Buranello "Salva me il'cao bene", puis, en septembre 1759 "Son dolci i sospiri". Il y joint la mention "publicitaire" In San Moisè, 1759 qui suggère que l'opéra dont cet aria provient a été représenté sur le célèbre théâtre vénitien. "Son dolci i sospiri" est d'une exécution relativement difficile. La tessiture étendue (do3-do5), la position quasi permanente de la mélodie au-dessus du do4 devait être très fatigante pour un jeune homme qui, malgré la mue, persistait à chanter le soprano. Il y arrivait sans doute dans des tessitures moyennes grâce à un excellent entraînement vocal, mais indubitablement en forçant sur la voix. L'allure de cet aria, la coïncidence de dates nous incline à penser que "Son dolci i sospiri" fut le chant du cygne du jeune "choral mué" André-Ernest-Modeste Grétry, futur compositeur célèbre d'opéras-comiques, à Paris.

On connaît mal Baldassare Galuppi, excellent compositeur italien né sur l'île de Burano, près de Venise, le 18.X.1706, décédé en 1785. Elève d'Antonio Lotti, ses opéras sont représentés régulièrement à Venise dès 1728. Il atteint le sommet de sa carrière en 1762 quand il est nommé maître de chant de Saint-Marc et directeur de l'Ospedale degl' Incurabili. Trois ans plus tard, la ville lui accorde un congé - qui se prolongera de 1765 à 1768 - pour répondre à l'invitation de l'impératrice Catherine II de Russie. Après 1773, Galuppi n'écrit plus pour le théâtre et se tourne vers l'oratorio. On lui doit aussi de nombreuses messes, motets, cantates ainsi que des sonates pour clavier fort intéressantes. Nous empruntons ces renseignements à l'article très circonstancié que M. Dr. Werner Bollert consacre à Galuppi in M.G.G. (vol.4, Kassel 1955, pp.1342-1348) et il ajoute "Galuppi est une des figures les plus marquantes du Settecento" mais son oeuvre, très abondant dans tous les domaines, est encore fort mal connu aujourd'hui. Les opéras qu'il compose pendant un demi-siècle répondent aux vœux des artistes et du public de son époque. Il ne se soucie en aucune manière des tendances réformistes prônées par Marcello et réalisées par Gluck pour la première fois dans son "Orfeo ed Euridico" représenté à Vienne en 1762. Néanmoins, les opéras de Galuppi se recommandent par leur esprit de noblesse, leur élégance mélodique et une expression des sentiments qui expliquent leur succès. L'aria "Son dolci i sospiri" est très représentatif de ce type de musique vocale de qualité qui, selon l'expression de Grétry parlant des oeuvres de Sacchini, "s'efforce de dire juste par un chant pur et suave qui, en ne peignant point, n'a cependant pas d'intention contraire à l'expression des paroles".

Nous avons demandé à M. Dr. Bollert s'il connaissait cet aria. Question insidieuse s'il en fut, mais que notre savant confrère eut l'élégance et l'extrême obligeance de prendre en considération. Nous lui sommes fort reconnaissant de la peine qu'il a prise et cette occurrence et nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les précieux renseignements qu'il nous donne à propos de la représentation à Bruxelles, en 1759 précisément, d'un opera buffa de Galuppi

" Malheureusement, écrit M. Dr. Bollert, malgré différentes recherches, je n'ai pu réussir à associer l'aria "Son dolci i sospiri" que vous me signalez à un opéra déterminé de Galuppi. S'il faut en croire la grande Bibliographie de Watquenne, les paroles ne sont ni de Metastase, ni de Goldoni. La remarque "In San Moisè, 1759" me laisse perplexe; en effet, aucun nouvel ouvrage de Galuppi ne vit les feux de la rampe cette année-là. En ce qui concerne une éventuelle reprise d'une ancienne oeuvre de Galuppi, il faudrait consulter l'ouvrage de Taddeo Wiel.

D'après la thématique musicale... cet aria appartiendrait plutôt au domaine de l'opéra seria. Mais d'autre part, il est bien connu que le San Moisè était, à l'époque, un théâtre central pour l'opéra buffa à Venise.

La publication de l'Aria dans l'"ECHO" à Liège indiquerait-elle la représentation d'une oeuvre de Galuppi en Belgique ? Il est certain, en tous cas, que précisément en 1759, l'opéra buffa "Il filosofo di campagna" a été joué à Bruxelles, mais sous le titre de "Il tutore burlato" (à 5 voix). Toutefois, le texte de l'aria "Son dolci i sospiri" n'appartient pas au libretto original du "Filosofo" de Goldoni..."

A cette dernière remarque de M. Dr. Bollert, ajoutons que le théâtre de Liège voit aussi passer des troupes italiennes à cette époque. Malheureusement, on ne connaît pas les titres des opéras représentés par la troupe de Mme Pompeati - dont on loue fort le talent - ni celle de Perellino - qui doit se retirer au cours de la saison 1757-1758. Le répertoire de la troupe de comédiens et "d'opérisistes" (= chanteurs d'opéra) de Jean Leclair et Jean-François Deltour pour la saison 1758-1759 était sans doute assez semblable, ainsi que celui du sieur Dorbeval en 1759-1760 (5)

Nous avons reproduit en annexe l'aria "Son dolci i sospiri" de Galuppi dit Buranello. Nous nous sommes permis d'ajouter les deux ritournelles et de réaliser la basse continue avec une certaine prolixité. Le lecteur choisira la solution qui lui convient. De même, nous suggérons - en l'absence d'une reprise ornée comme c'était le cas au 18<sup>e</sup> siècle - de faire le Da Capo au signe  $\text{♩}$  plutôt qu'au début. Nous souhaitons surtout, autre son intérêt pour la petite histoire, que cet aria puisse faire passer quelques instants agréables aux amateurs de bel canto.

José QUITIN

(1) Nous avons pu établir que l'exécution du motet qui lui valu une certaine célébrité se situe entre septembre 1754 et le mercredi des Cendres de 1755. Grétry avait quatorze ans. Cf. QUITIN (J.) Les maîtres de chant et la maîtrise de la collégiale Saint-Denis à Liège au temps de Grétry. Bruxelles, 1964.

(2) Archives de l'Etat, à Liège. Collégiale Saint-Denis. Conclusions capitulaires, R.44, 28.II.1758.

(3) Même source, 13.XI.1758. Conformément à l'usage, il s'agit d'octroyer à un jeune homme bien doué de petits gages en attendant qu'il soit capable de tenir sa partie dans l'orchestre de la maîtrise et de recevoir, de ce chef, une rémunération appropriée.

(4) Accident fatal chez un jeune homme déjà probablement atteint de tuberculose dont la forme non évolutive a permis à Grétry de vivre très vieux; mais ses trois filles mourront à la fleur de l'âge de cette terrible maladie.

(5) Cf. MARTINY (J.) Histoire du Théâtre de Liège, Liège, 1887. pp.19-20.